

GROUPEMENT II

SESSION 2011

**PREMIER CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE
PROFESSEURS DES ÉCOLES
PREMIER CONCOURS INTERNE À L'ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION DE
PROFESSEURS DES ÉCOLES**

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

Durée : 4 heures

Notée de 0 à 40

Ce dossier comporte 2 sujets :
le sujet N°1, composé de 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9
le sujet N° 2, composé de 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11

***LE CANDIDAT TRAITERA AU CHOIX UN SUJET
PARMI LES DEUX PRÉSENTÉS***

SUJET N°1

**L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE DU LANGAGE ORAL À
L'ÉCOLE**

Sujet N°1

L'enseignement et l'apprentissage du langage oral à l'école.

Première partie (20 points)

Vous développerez, en quatre pages maximum, une analyse et un commentaire en vous référant aux documents proposés, à vos connaissances et à votre expérience.

Seconde partie (20 points)

A- Programmation d'activités (12 points)

Vous développerez en quatre pages maximum, en précisant le niveau choisi, une programmation d'activités dans le domaine du langage oral en faisant clairement apparaître les objectifs d'apprentissage visés.

B- Présentation d'une séquence (8 points)

Vous complétez la programmation par le développement d'une des séquences d'apprentissages la composant, en la repérant dans la programmation et en indiquant les éléments principaux de cette séquence (objectifs, déroulement, évaluation).

Corpus de textes et documents

Texte 1

Viviane BOUYSSSE « LE LANGAGE ORAL À L'ÉCOLE » *Propos recueillis par Martine LAGEAT IEN à Brétigny*, Revue BLE 91, N°43, Juin 2009, Essonne.

<http://www.bienlire.education.fr/01-actualite/document/interviewVBouysse.pdf>.

Texte 2

ALAIN BENTOLILA Professeur de linguistique générale à l'université Sorbonne-ParisV « Comprendre ce que parler veut dire » in *lemonde.fr. Article paru dans l'édition du 26.05.2000.*

Texte 3

Ministère de l'éducation nationale, extraits des Programmes d'enseignement de l'école primaire. Bulletin officiel hors-série, n°3 du 19 juin 2008.

Groupement II	Premier concours interne	SUJET n°1
Concours de recrutement de professeurs des écoles	Session 2011	Page 1/9

Texte 1

LE LANGAGE ORAL À L'ÉCOLE

Viviane Bouysse, inspectrice générale de l'Éducation nationale, expose dans cette interview le rôle essentiel de l'apprentissage du langage, enjeu fondamental de l'enseignement à l'école primaire.

Elle propose quelques pistes pour aider à sa mise en œuvre et orienter la réflexion des enseignants.

Quelle différence faites-vous entre « pratiquer l'oral » et « enseigner l'oral » ?

L'expression « enseigner l'oral » n'est pas totalement satisfaisante ; on n'enseigne pas l'oral comme on enseigne l'histoire par exemple. L'enfant apprend l'oral (apprend à parler) à partir de pratiques, de manière incidente (non délibérée, non programmée) ; mais pour progresser vers le niveau d'exigence requis par l'école, ces apprentissages spontanés ne suffisent pas. L'enseignement de l'oral suppose des pratiques, des interactions dans lesquelles l'enfant-élève est partie prenante, c'est-à-dire destinataire d'une parole qui lui est adressée et producteur de paroles, de propos qui seront entendus. « Enseigner l'oral » consiste donc à la fois à créer les conditions matérielles et didactiques de pratiques de l'oral pertinentes par rapport aux objectifs que nous assignent les programmes et à créer aussi les conditions de l'amélioration du langage produit par l'enfant (reformulations, interactions de soutien et de correction, apports de modèles, etc.).

Quels sont les enjeux de l'enseignement de l'oral ?

Ils sont de plusieurs ordres :

- à *plus ou moins long terme*, des enjeux civiques et sociaux, des enjeux d'insertion professionnelle

Aider les élèves à apprendre les maniements du langage oral, c'est leur donner des outils pour participer efficacement au débat citoyen et acquérir des attitudes dont ils devront faire preuve pour être des acteurs sociaux responsables : débattre, écouter les autres, faire entendre ses arguments, etc.

[...]

- à *court terme*, les enjeux scolaires

Ils renvoient au statut, à la posture d'élève : devenir un élève, c'est apprendre comment participer à une communauté de travail, comment vivre avec d'autres pour travailler avec eux (échanger, coopérer, être contredit...). La « participation » fait partie du métier d'élève, c'est une attitude fondamentale dont l'élève n'est pas assez conscient. Est-on suffisamment clair là-dessus dès l'école maternelle ?

Ils concernent aussi les dimensions proprement linguistiques et langagières. Pour que les élèves progressent vers la « maîtrise de la langue », il convient de leur faire construire un rapport conscient et volontaire à leur comportement langagier. Il faut très largement dépasser l'illusion qu'une communication réussie suffirait : on peut se comprendre avec un langage minimal mais l'école a besoin d'un langage construit, « explicite et structuré », selon les termes du programme.

Quelles inflexions nouvelles les programmes de 2008 donnent-ils à l'enseignement de l'oral ?

À l'école maternelle, l'oral est constitutif de la partie intitulée : *S'approprier le langage*. Le parti pris d'écriture plus brève de ces programmes préserve là le contenu des programmes

Groupement II	Premier concours interne	SUJET n°1
Concours de recrutement de professeurs des écoles	Session 2011	Page 2/9

antérieurs. *Échanger, s'exprimer* des programmes de 2008 correspond aux trois fonctions du langage de ceux de 2007 : *communication, évocation, en situation*. Si ces dénominations n'apparaissent plus comme telles, les contenus auxquels elles renvoient restent pleinement d'actualité. Dans la partie *Comprendre*, les programmes de 2008 insistent sur les consignes et les textes racontés et lus par l'enseignant(e). L'élève doit comprendre que la consigne collective s'adresse à lui et lui enjoint d'effectuer un certain travail.

Il faut rendre les élèves conscients que *écouter*, c'est réaliser une activité mentale particulière d'autant plus énigmatique pour eux qu'elle est invisible ; il faut dépasser le « *Écoute bien !* », insister sur les opérations mentales mises en jeu et sur les attitudes à construire pour écouter pour faire, écouter pour redire à l'identique, écouter pour comprendre.

Pour *Progresser vers la maîtrise de la langue*, en cohérence avec les programmes de l'école élémentaire, il ne suffit pas, même en maternelle, que la communication passe et que l'on se comprenne, bien que ceci constitue une première réussite. On doit viser des moyens linguistiques corrects, précis, complets, en renforçant le rôle du vocabulaire et celui du travail de la syntaxe.

Les enseignants doivent être attentifs à l'extension du bagage lexical des élèves. Pour cela, l'imprégnation ne suffit pas ; des séances spécifiques sont nécessaires même si l'on n'est pas encore dans l'étude de la langue explicite. Il faut se donner des objectifs clés, par exemple, l'élève le moins avancé doit avoir acquis l'ordre des mots, l'utilisation des pronoms autres que le « on », le sens de la valeur des temps. L'important avant le cours préparatoire est que tous les élèves aient une forme de bonne intuition syntaxique.

À l'école élémentaire, la qualité linguistique de l'oral produit, le propos adapté à l'interlocuteur, le travail sur l'oral plus important au cycle des approfondissements qu'au cycle des apprentissages fondamentaux, sont explicitement aux programmes de 2008. À ce niveau, ce sont les interactions entre dire / lire / écrire qui sont les plus porteuses.

Quelles pistes de travail proposer aux enseignants ?

Dans une période où l'importance de la liberté pédagogique est réaffirmée, il faut ménager plusieurs voies, proposer des pistes de travail variées aux enseignants. On peut donner ici quelques orientations à explorer.

- Il est très intéressant de se référer à la didactique des langues vivantes étrangères telle que la présente le Cadre européen commun de référence pour les langues ; c'est une ressource pertinente à laquelle on ne pense pas forcément. On peut, par exemple, exploiter la typologie des tâches et des activités langagières, s'appuyer sur la distinction claire entre les compétences en réception et en production, établir une passerelle entre la langue étrangère et le français, en termes de posture cognitive (qu'est-ce qu'écouter pour comprendre ?) ou dans l'étude de la langue.

- Il ne faut pas négliger du tout la dimension modélisante : l'oral pratiqué en classe par l'enseignant(e), correct sans être sur normé, les oraux auxquels on pourrait confronter les élèves avec des documents sonores. Comme pour tout apprentissage, l'étayage est nécessaire. A-t-on donné aux élèves les exemples des différents oraux que l'on veut voir pratiquer et que certains enfants ont dans leur environnement familial au quotidien ? Dans l'étayage, les interventions du maître peuvent être immédiates ou différées. L'enseignant(e) conduit un travail permanent parfois implicite de reformulation que les élèves ne remarquent pas toujours. Cette pratique ne suffit pas, il faut être explicite pour que les élèves prennent conscience qu'il y a là aussi un apprentissage à faire.

Groupement II	Premier concours interne	SUJET n°1
Concours de recrutement de professeurs des écoles	Session 2011	Page 3/9

Par ailleurs, il serait bon de montrer/faire entendre aux élèves une conférence (relative bien sûr aux objets d'apprentissage de l'école), un débat, une présentation de livres ou toute autre pratique qui ait un statut véritable de « pratique sociale de référence » comme on dit dans d'autres domaines. Entendre ne suffit pas bien sûr ; il faut travailler la compréhension et éventuellement les critères de réalisation et de réussite pour réaliser le même type de travail en classe à l'intention d'un destinataire véritable (parents d'élèves réunis, autres classes de l'école, correspondants auxquels on transmet des documents sonores par les voies électroniques, etc.). [...]

- Il faut aussi rendre les enseignants sensibles à ce que l'ancrage de l'oral dans tout moment d'apprentissage ou de vie de classe permet. Si l'on adopte une définition fréquente des « familles d'oraux » (prescrire, exposer, relater, argumenter, narrer), on peut identifier des occasions de travaux précis et praticables dans toute classe ; c'est en totale cohérence avec le programme d'oral au cycle 3.

- Enfin, il faudrait ne pas enseigner sans trace, même pour l'oral ! Revenir sur des vidéos, des enregistrements d'élèves, analyser ce qui s'est passé, travailler sur les écarts, est une manière d'objectiver le cheminement. On dépasse le : « *C'est bien !* » pour se demander : « *Qu'est ce qui est bien ?* » « *Qu'est-ce qu'on pourrait améliorer ?* ».

Que doit-on évaluer ?

On doit évaluer ce que les programmes demandent de faire apprendre, les compétences exigibles à chaque palier dans le parcours vers la maîtrise du socle de connaissances et de compétences [...] en s'assurant toujours que l'on n'évalue que ce qui a été enseigné. Il faut se méfier d'une évaluation envahissante mais pour l'oral, ce n'est pas encore, loin de là, une menace.

Que souhaitez-vous dire aux enseignants pour conclure ?

La préoccupation principale est de permettre aux élèves de passer de l'oral familial qui suffit pour la compréhension dans notre environnement familial aux oraux dont la réussite scolaire a besoin. La capacité de mobilité énonciative (adopter le comportement langagier et le niveau de langue adaptés à la situation) est fondamentale pour la réussite scolaire ; c'est un enjeu déterminant pour l'égalité des chances.

Propos recueillis par Martine LAGEAT IEN à Brétigny

Revue BLE 91, N°43, Juin 2009, Essonne

<http://www.bienlire.education.fr/01-actualite/document/interviewVBouysse.pdf>

Groupement II	Premier concours interne	SUJET n°1
Concours de recrutement de professeurs des écoles	Session 2011	Page 4/9

Comprendre ce que parler veut dire

Article paru dans l'édition du 26.05.2000

Les seules questions qui comptent vraiment pour l'avenir linguistique d'un enfant sont les suivantes : comment l'aider à découvrir les finalités du langage ? Comment l'amener à comprendre ce que parler veut dire ? À y bien réfléchir, c'est à ces questions que l'école doit répondre en priorité car, en matière d'apprentissage du langage, la quête du « pourquoi ? » prend toujours le pas sur la recherche du « comment ? » Un enfant ne cherchera à s'emparer des moyens que propose la langue (précision des mots, organisation des phrases...) que s'il voit se dessiner au loin et peu à peu prendre forme les enjeux du langage, c'est-à-dire s'il parvient à imaginer ce qu'il peut attendre du risque de parole. [...]

Un enfant, lorsqu'il conquiert le langage, reproduit en quelques années le parcours que les premiers « hommes parlants » ont mis infiniment de temps à tracer. C'est dans leurs pas qu'il met les siens, ce sont les mêmes impasses dont il s'échappe, c'est la même ambition qui le porte. Chaque enfant balbutiant ses premiers mots célèbre le projet de l'homme d'imposer par le verbe sa pensée au monde. Créateur bien plus qu'imitateur, découvreur plutôt que suiveur, il construit sa langue et ne reproduit pas celle des autres.

Bien sûr, il s'appuie sur le modèle d'une langue constituée, mais ce modèle, il ne le décalque pas, il le comprend dans ses finalités et ses mécanismes. Il n'obéit pas à une programmation génétique, il répond par son intelligence créatrice à l'appel ancestral du verbe. Dans cette quête, il devra être accompagné de médiateurs à la fois bienveillants et exigeants qui éclaireront son chemin, lui désigneront les voies sans issue, l'inciteront à repousser avec courage les limites confortables de la connivence et de la proximité.

Le tout jeune enfant effectue en effet ses premiers pas linguistiques dans un cercle étroit de familiarité et d'extrême connivence. Il s'adresse alors à des personnes qui n'ont d'yeux que pour lui ; il désigne par ses premiers mots des êtres et des objets qui sont directement visibles. Sa parole n'est alors qu'une sorte de geste verbal qui vient désigner ce que les yeux perçoivent. Pour confirmer ce dont la réalité atteste l'existence, des moyens linguistiques très limités suffisent, et cela tombe bien, car de moyens, il en a fort peu.

L'essentiel de l'apprentissage va consister à quitter ce cocon douillet, dans lequel tout est déjà su (ou vu) avant même d'être dit, pour commencer une longue marche, parfois douloureuse, vers la distance et l'inconnu. Sortir du pré carré de la familiarité et de la connivence pour s'adresser à ceux que l'on connaît moins pour leur dire des choses qu'ils ignorent, tel est le vrai défi de l'apprentissage de la langue.

Ce défi, un enfant ne pourra le relever tout seul ; il aura besoin de médiateurs attentifs, patients et fermes qui l'aideront à analyser ses échecs et à les transformer en conquêtes nouvelles ; ils lui rappelleront sans cesse qu'au jeu du langage, c'est l'étranger qui est son partenaire privilégié et l'étrange son sujet d'élection. C'est la volonté de repousser progressivement les limites du connu qui constitue le véritable moteur de l'acquisition du langage.

Groupement II	Premier concours interne	SUJET n°1
Concours de recrutement de professeurs des écoles	Session 2011	Page 5/9

C'est en effet pour élargir le cercle de ceux à qui il s'adresse et celui des sujets qu'il ose aborder qu'un jeune enfant consentira des efforts pour acquérir un vocabulaire plus riche, des structures plus complexes. Autrement, à quoi bon ! On ne se dote pas de moyens puissants si l'on n'a nulle intention de conquête. C'est bien cette intention qui donne un sens aux acquisitions linguistiques. Cette démarche lucide et volontaire, guidée par des adultes attentifs, n'a que peu de chose à voir avec une quelconque programmation neuro-cognitive. Elle se dessine et s'affirme à mesure que se dévoilent les promesses d'accéder au pouvoir que la langue confère à ceux qui ont la chance de la maîtriser.

À cette maîtrise du langage bien des enfants n'accéderont pas. Je n'aborderai pas les graves problèmes d'aphasie, qui relèvent nécessairement d'équipes spécialisées. Ce qui m'intéresse ici, ce sont les enfants qui ont un développement cérébral normal, qui ne souffrent d'aucun trouble psychologique sévère et qui, pour autant, sont en situation d'insécurité linguistique dès que s'imposent à eux la distance et une moindre prévisibilité. Ce sont des enfants qui, à quatre ou cinq ans, ne savent « parler qu'à vue ». L'absence de ce dont ils parlent, l'absence de celui à qui ils parlent les inquiètent, rendent leur parole hésitante et les incitent souvent à garder un silence prudent.

C'est à eux que l'école doit apprendre non pas à parler, mais à comprendre ce que parler veut dire. A ces enfants qui ont souffert d'un sérieux déficit de médiation familiale, l'école doit faire découvrir que les efforts qu'elle exige pour enrichir leur vocabulaire actif, pour rendre plus précises leurs structures grammaticales, servent réellement à chacun d'entre eux dans et en dehors de l'établissement scolaire. Ingurgiter des listes de mots nouveaux ou répéter des tableaux de conjugaison ne conduit pas à une maîtrise responsable de la langue ; cela permet juste d'éviter une punition.

En matière de langue comme dans d'autres domaines, un élève ne consentira un effort soutenu que s'il a une conscience claire du bénéfice qu'il va personnellement en tirer. En d'autres termes, il doit pouvoir identifier la nature du « retour sur investissement intellectuel » qu'il est en droit d'attendre. Pour bien des élèves, c'est à l'école et seulement à l'école qu'ils pourront vivre les situations qui mettront en évidence le pouvoir que donnent la force des mots et la précision des phrases ; pouvoir sur les autres, mais aussi prise mieux affirmée sur le monde : sans espoir de pouvoir linguistique accru, il n'est pas d'apprentissage responsable.

Mais l'école est bien mal conçue pour faire prendre conscience à tous les enfants de ce que parler veut dire. Cette ambition pédagogique questionne plus que toute autre l'école dans ses pratiques, son organisation et les moyens qui lui sont attribués. Il ne suffit pas de souligner la nécessité d'une plus juste distribution de la maîtrise de la langue ; il ne suffit pas d'y exhorter des maîtres qui sont tous conscients que l'insécurité linguistique nourrit les inégalités les plus criantes et scelle précocement les destins scolaires. Il faut comprendre que la pédagogie de la langue orale est la plus difficile et la plus exigeante qui soit. [...]

PAR ALAIN BENTOLILA

Professeur de linguistique générale à l'université Sorbonne-ParisV

Groupement II	Premier concours interne	SUJET n°1
Concours de recrutement de professeurs des écoles	Session 2011	Page 6/9

Texte 3

Ministère de l'éducation nationale, Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire (2008) REPÈRES POUR ORGANISER LA PROGRESSIVITÉ DES APPRENTISSAGES À L'ÉCOLE MATERNELLE

S'approprier le langage

Petite section	Moyenne section	Grande section
<p>Échanger, s'exprimer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrer en relation avec autrui par la médiation du langage. - Utiliser le pronom "je" pour parler de soi. - Répondre aux sollicitations de l'adulte en se faisant comprendre. - S'exprimer, dire des comptines très simples, chanter devant les autres. - Commencer à prendre sa place dans les échanges collectifs. - Se faire comprendre par le langage pour les besoins de la vie scolaire. <p>Comprendre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre une consigne simple dans une situation non ambiguë. - Écouter en silence un conte ou un poème courts. - Comprendre une histoire courte et simple racontée par l'enseignant : répondre à quelques questions très simples sur le texte écouté ; guidé par le maître ou par des images, reformuler quelques éléments de l'histoire écoutée. - Observer un livre d'images, ou très illustré, et traduire en mots ses observations. <p>Progresser vers la maîtrise de la langue française</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se saisir d'un nouvel outil linguistique (lexical ou syntaxique) que l'enseignant lui fournit quand il lui manque, en situation, pour exprimer ce qu'il a à dire. - Produire des phrases correctes, même très courtes. - Comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent (noms et verbes en particulier ; quelques adjectifs en relation avec les couleurs, les formes et grandeurs) concernant : <ul style="list-style-type: none"> . les actes du quotidien (hygiène, habillage, collation, repas, repos), . les activités de la classe (locaux, matériel, matériaux, actions, productions), . ses relations avec les autres : salutations (bonjour, au revoir), courtoisie (s'il vous plaît, merci). 	<p>Échanger, s'exprimer</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer dans un langage mieux structuré, en articulant correctement (les syllabes complexes avec enchaînement de consonnes peuvent être encore difficiles à prononcer). - Dire ou chanter une dizaine de comptines, chansons et poèmes, avec une bonne prononciation. - Décrire, questionner, expliquer en situation de jeu, dans les activités des divers domaines. - Participer à un échange collectif en écoutant autrui et en attendant son tour de parole. - Relater un événement inconnu des autres ; inventer une histoire sur une suite d'images ; faire des hypothèses sur le contenu d'un livre au vu de sa couverture et de ses illustrations. Dans tous les cas, ajuster son propos pour se faire comprendre en fonction de questions ou de remarques. <p>Comprendre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les consignes des activités scolaires, au moins en situation de face à face avec l'adulte. - Écouter en silence un récit facile, mais plus étoffé que l'année précédente. - Comprendre une histoire racontée ou lue par l'enseignant ; la raconter, au moins comme une succession logique et chronologique de scènes associées à des images. <p>Progresser vers la maîtrise de la langue française</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître quelques termes génériques (animaux, fleurs, vêtements, etc.) ; dans une série d'objets (réels ou sous forme imagée), identifier et nommer ceux qui font partie de la classe d'un générique donné. - Produire des phrases de plus en plus longues, correctement construites. - Utiliser avec justesse le genre des noms, les pronoms usuels, les prépositions les plus fréquentes. - Comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent (noms, verbes, adjectifs, adverbes, comparatifs) concernant : <ul style="list-style-type: none"> . les actes du quotidien, les activités scolaires, les relations avec les autres (salutations, courtoisie, excuses), . les récits personnels, le rappel des histoires entendues (caractérisation des personnages, localisation, 	<p>Échanger, s'exprimer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dire, décrire, expliquer après avoir terminé une activité ou un jeu (hors contexte de réalisation). - Justifier un acte, un refus, une préférence en utilisant à bon escient "parce que". - Relater un événement inconnu des autres ; exposer un projet ; inventer une histoire (à partir de quelques images éventuellement). - Produire un oral compréhensible par autrui. - Participer à une conversation en restant dans le sujet de l'échange. - Dire comptines, poèmes ou autres textes en adoptant un ton approprié. - Chanter une dizaine de chansons apprises en classe. <p>Comprendre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre des consignes données de manière collective. - Comprendre une histoire lue par l'enseignant ; la raconter en restituant les enchaînements logiques et chronologiques ; l'interpréter ou la transposer (marionnettes, jeu dramatique, dessin). - Comprendre un texte documentaire lu par l'enseignant ; faire des liens avec les questions qui se posaient ou/et avec ce qui a été découvert en classe. - Apprécier une poésie, y repérer des mots évocateurs (ou amusants), faire part de ses impressions et les exprimer par un dessin ou une peinture libre. <p>Progresser vers la maîtrise de la langue française</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire des phrases complexes, correctement construites. - Comprendre et utiliser à bon escient les temps des verbes pour exprimer le passé et le futur (le choix du temps étant plus important que la forme exacte du verbe conjugué). - Comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent (noms, verbes, adjectifs, adverbes, comparatifs), concernant : <ul style="list-style-type: none"> . les actes du quotidien et les relations avec les autres, . les activités et savoirs scolaires et en particulier l'univers de l'écrit,
Groupement II	Premier concours interne	SUJET n°1
Concours de recrutement de professeurs des écoles	Session 2011	Page 7/9

	enchaînement logique et chronologique).	<ul style="list-style-type: none"> . les récits personnels et le rappel des histoires entendues (caractérisation des personnages, relations entre eux, enchaînement logique et chronologique, relations spatiales), . l'expression des sentiments ou émotions ressentis personnellement, ou prêtés aux autres et aux personnages d'histoires connues. - S'intéresser au sens des mots : repérer un mot jamais entendu, essayer de comprendre un mot nouveau en contexte, interroger l'enseignant sur le sens d'un mot.
--	---	---

CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX - PROGRESSIONS POUR LE COURS PRÉPARATOIRE ET LE COURS ÉLÉMENTAIRE PREMIÈRE ANNÉE
Français

	Cours préparatoire	Cours élémentaire première année
Langage oral	<ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer de façon correcte : prononcer les sons et les mots avec exactitude, respecter l'organisation de la phrase, formuler correctement des questions. - Rapporter clairement un événement ou une information très simple : exprimer les relations de causalité, les circonstances temporelles et spatiales, utiliser de manière adéquate les temps verbaux (présent, futur, imparfait, passé composé). - Manifester sa compréhension d'un récit ou d'un texte documentaire lu par un tiers en répondant à des questions le concernant : reformuler le contenu d'un paragraphe ou d'un texte, identifier les personnages principaux d'un récit. - Raconter une histoire déjà entendue en s'appuyant sur des illustrations. - Décrire des images (illustrations, photographies...). - Reformuler une consigne. - Prendre part à des échanges verbaux tout en sachant écouter les autres ; poser des questions. - Réciter des comptines ou de courts poèmes (une dizaine) en ménageant des respirations et sans commettre d'erreur (sans oubli ou substitution). 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un récit structuré (relations causales, circonstances temporelles et spatiales précises) et compréhensible pour un tiers ignorant des faits rapportés ou de l'histoire racontée. - S'exprimer avec précision pour se faire comprendre dans les activités scolaires. - Présenter à la classe un travail individuel ou collectif. - Participer à un échange : questionner, apporter des réponses, écouter et donner un point de vue en respectant les règles de la communication. - Réciter des textes en prose ou des poèmes (une dizaine), en les interprétant par l'intonation.

CYCLE DES APPROFONDISSEMENTS - PROGRESSIONS POUR LE COURS ÉLÉMENTAIRE DEUXIÈME ANNÉE ET LE COURS MOYEN
Français

	Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
Langage oral	<p>Raconter, décrire, exposer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire un récit structuré et compréhensible pour un tiers ignorant des faits rapportés ou de l'histoire racontée, inventer et modifier des histoires, décrire une image, exprimer des sentiments, en s'exprimant en phrases correctes et dans un 	<p>Raconter, décrire, exposer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire un objet, présenter un travail à la classe en s'exprimant en phrases correctes et dans un vocabulaire approprié. <p>Échanger, débattre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demander et prendre la parole à bon escient. 	<p>Échanger, débattre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux échanges de manière constructive : rester dans le sujet, situer son propos par rapport aux autres, apporter des arguments, mobiliser des connaissances, respecter les règles habituelles de la communication.

Groupement II	Premier concours interne	SUJET n°1
Concours de recrutement de professeurs des écoles	Session 2011	Page 8/9

	<p>vocabulaire approprié.</p> <p>Échanger, débattre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écouter et prendre en compte ce qui a été dit. - Questionner afin de mieux comprendre. - Exprimer et justifier un accord ou un désaccord, émettre un point de vue personnel motivé. <p>Réciter</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dire sans erreur et de manière expressive des textes en prose ou des poèmes (une dizaine). 	<ul style="list-style-type: none"> - Réagir à l'exposé d'un autre élève en apportant un point de vue motivé. - Participer à un débat en respectant les tours de parole et les règles de la politesse. - Présenter à la classe un travail collectif. <p>Réciter</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dire sans erreur et de manière expressive des textes en prose ou des poèmes (une dizaine). 	<p>Réciter</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dire sans erreur et de manière expressive des textes en prose ou des poèmes (une dizaine).
--	---	---	--

Groupement II	Premier concours interne	SUJET n°1
Concours de recrutement de professeurs des écoles	Session 2011	Page 9/9

SUJET N°2

**L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT VERS LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCOLE**

L'éducation à l'environnement vers le développement durable à l'école.

Première partie (20 points)

Vous développerez, en quatre pages maximum, une analyse et un commentaire en vous référant aux documents proposés, à vos connaissances et à votre expérience.

Seconde partie (20 points)

A- Programmation d'activités (12 points)

Vous développerez en quatre pages maximum, en précisant le niveau choisi, une programmation d'activités pour l'éducation à l'environnement vers le développement durable en faisant clairement apparaître les objectifs d'apprentissage visés.

B- Présentation d'une séquence (8 points)

Vous complétez la programmation par le développement d'une des séquences d'apprentissages la composant, en la repérant dans la programmation et en indiquant les éléments principaux de cette séquence (objectifs, déroulement, évaluation).

Corpus de textes et documents

Texte 1

Gérard Granier, Yvette Veyret, « Qu'est-ce que le développement durable ? »

Source : « Développement durable, quels enjeux géographiques ? », in Documentation française, n°8053 de 2006.

Texte 2

Olivier Meunier « Vers une didactique de l'Education à l'environnement vers le développement durable ». Institut national de recherche pédagogique. Veille scientifique et technologique. Dossier « Éducation à l'environnement et au développement durable », page 14, juillet 2004.

Texte 3

Ministère de l'Education Nationale : « Education au développement durable »

Bulletin officiel n°14 du 4 avril 2007. Circulaire N°2007-077 du 29-3-2007.

Texte 4

Ministère de l'Education Nationale : extraits des Programmes d'enseignement de l'école primaire . Bulletin officiel, hors-série, n°3 du 19 juin 2008.

Groupement II	Premier concours interne	SUJET n°2
Concours de recrutement de professeurs des écoles	Session 2011	Page 1/11

Texte 1

Qu'est-ce que le développement durable ?

« Le développement durable a été défini comme “le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs” par le rapport Brundtland (du nom du Premier ministre de Norvège), publié en 1987. Le processus vise à concilier l'écologique, l'économique et le social, en établissant une sorte de cercle “vertueux” entre ces trois piliers.

Ce concept est au cœur d'un nouveau projet de société permettant de remédier aux excès et aux dysfonctionnements d'un mode de développement dont les limites ont été fortement dénoncées dès le début des années 1970. Les effets de l'industrialisation (production de déchets en masse, pollutions, etc.) apparaissent alors et la désertification, la déforestation, le “trou” dans la couche d'ozone constituent, une décennie plus tard, de nouvelles sources d'inquiétude, bientôt suivies par l'érosion de la biodiversité et le réchauffement climatique.

Dans le même temps, on constate que les politiques économiques de la seconde moitié du XXème siècle n'ont guère amélioré la situation des plus pauvres. Les inégalités se sont même creusées, ce qui pose la question de la croissance et du développement.

Popularisé par le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, le développement durable s'est affirmé comme un concept à la mode. En France, il a acquis une place importante, dont témoignent l'instauration d'un ministère de l'Écologie et du Développement durable, ainsi que la participation active du président de la République au Sommet de Johannesburg en 2002.

Le développement durable est désormais une préoccupation des Etats, des régions et des communes, il entre aussi dans les stratégies des sociétés industrielles et des acteurs du secteur tertiaire.

La notion est également devenue objet d'enseignement, de l'école primaire au lycée. Les médias s'en sont emparés, les publications sur le sujet sont nombreuses, émanant d'économistes, d'urbanistes, de politistes, de juristes, d'aménageurs ou de géographes. [...]

Gérard Granier, Yvette Veyret, « Développement durable, quels enjeux géographiques ? », Documentation française n° 8053, 2006.

Groupement II	Premier concours interne	SUJET n°2
Concours de recrutement de professeurs des écoles	Session 2011	Page 2/11

Texte 2

Vers une didactique de l'EEDD

Peut-on parler de didactique de l'éducation à l'environnement vers le développement durable, alors que cet enseignement se voudrait pluri et transdisciplinaire, qu'il dépend des contextes socioculturels et territoriaux singuliers et de leurs relations avec l'espace-monde et la multiréférencialité qu'il sous-tend ?

La didactique concernerait les relations entre les processus d'enseignement (transmission) et d'apprentissage (appropriation) des connaissances, dans le cadre d'une discipline : qu'en est-il des enseignements transdisciplinaires comme l'environnement et le développement durable ?

[...]

Dans notre didactique de l'éducation à l'inter culturalité et au développement durable, nous n'avons pas l'intention de nous limiter à la composante technique de l'acte pédagogique. La rigueur méthodologique dans l'enseignement est certes importante, mais c'est également le cas des dimensions philosophique et éthique de l'éducation, du respect des singularités des élèves et de la prise en compte de leur sensibilité au monde qui les entoure.

En prenant en compte les individualités et les représentations multiples qu'elles dégagent selon leurs trajectoires, leurs milieux socioculturels, les formes d'éducation familiale ou périscolaires, ... nous levons le voile sur la complexité et la multiréférencialité qui préexistent à l'acte pédagogique. Le développement durable pouvant prendre de multiples significations selon les situations socioculturelles et l'histoire des différents territoires qui composent l'espace-monde, ne pourrait-il pas également favoriser la reconnaissance de cette diversité à l'intérieur même d'une classe ? La reconnaissance et le respect des différences socioculturelles et le respect de l'environnement dans le cadre du développement durable sont intimement liés.

Si dans les programmes ou dans leur mise en application, l'éducation à l'environnement pouvait parfois occulter l'homme et les sociétés dans leur grande diversité, l'éducation à l'environnement vers le développement durable devrait leur donner une place de premier plan. En effet, l'enjeu de la réalisation et l'aboutissement du concept de développement durable est d'importance : l'homme a pour devoir de sauvegarder la nature, non qu'il soit nécessaire de sauvegarder la nature en soi, mais que désormais le bien-être à court terme et la survie de l'espèce humaine à long terme en dépendent. Le caractère limité et fragile de l'environnement naturel implique une reconsidération des rapports complexes entre systèmes écologiques et sociaux. Le concept d'interculturalité nous permet de relier ces différences tout en les reconnaissant ; il nous donne accès également à la transversalité du niveau micro au niveau macro et réciproquement.

Pour former les jeunes à l'éducation à l'interculturalité et au développement durable, de nouvelles méthodologies d'enseignement pour les maîtres et d'apprentissage pour les élèves ne seraient-elles pas nécessaires ? Quelles approches didactiques ou plus largement pédagogiques de l'éducation interculturelle et au développement durable pouvons-nous proposer ? Comment les inviter à construire une appartenance solidaire planétaire sans pour autant oublier les besoins de s'identifier à des territoires d'appartenance locale ?

Groupement II	Premier concours interne	SUJET n°2
Concours de recrutement de professeurs des écoles	Session 2011	Page 3/11

Cette didactique devrait permettre d'acquérir des connaissances et des procédures de raisonnement rendant l'élève mieux apte à comprendre le monde qui l'entoure aux différentes échelles et à agir en confiance. Cela impliquerait que l'élève, habitant dans un espace localisé, soit en mesure de comprendre les autres, d'identifier leurs problèmes et d'afficher une solidarité à leur égard en tant que citoyen du monde.

Comment transmettre ce savoir aux élèves qui doivent le reformuler en pratiques citoyennes faites de savoir-faire, savoir-être et savoir participer ? Cette didactique devrait tout d'abord identifier les idées erronées ou dépassées des élèves afin d'éviter la légitimation de ces idées non pertinentes. Ensuite, il conviendrait de les substituer par des images issues des connaissances scientifiques (sciences humaines comprises). Enfin, l'élève à travers la phase de l'apprentissage affectif et comportemental devrait assimiler des connaissances qu'il pourrait mettre en pratique, prôner des valeurs et des attitudes. Il s'agirait de donner la possibilité aux élèves d'être en mesure d'expliquer des concepts et de formuler leur argumentation en s'appuyant dessus.

Une approche didactique qui inter culturalise les représentations devrait privilégier le débat, les divergences d'opinion. Les idées qui surgissent lors de confrontations de diverses approches individuelles sont un moteur à la construction de la connaissance. Dans le cadre d'une éducation au développement durable, le travail en groupe serait à privilégier dans les processus d'acquisition et d'appropriation des connaissances.

L'élève est un être déterminé, vivant dans un environnement localisé, qui a des expériences et des représentations propres. Il serait intéressant de le comprendre, de suivre sa démarche et son comportement en sachant que tout apprentissage, surtout quand il concerne les valeurs, mêle dynamiques sociale, individuelle, intellectuelle et cognitive. L'analyse de toute problématique des connaissances suivant une approche interculturelle permettrait de faire ressortir les diversités d'opinions, d'appréciations, de valeurs et de comportements. Elle mettrait en évidence les éléments moteurs de concordance et de discontinuité, les éléments unificateurs qui demandent à être valorisés.

Tout ceci supposerait la prise en compte des représentations spatiales, car à chaque territoire, se greffe une identité culturelle de plus en plus plurielle, des mœurs et coutumes qui conduisent à voir les autres d'une certaine manière. Ce que les acteurs sociaux disent et ce qu'ils répètent, les jugements qu'ils portent ne signifient pas que leurs propos soient vrais, à la fois équitables, justes et fondés positivement ; ce sont simplement des constructions de la réalité élaborées par les acteurs ; elles deviennent vraies parce qu'elles se transforment en pratiques. Ces pratiques et ces représentations culturelles, sociales, politiques, écologiques, économiques, etc., seraient à comprendre, à territorialiser et à interculturaliser. Cela supposerait la reconnaissance des rôles qu'ont les cultures populaires et familiales (au sens large) dans la construction du savoir et des pratiques sociales : il est plus facile de s'appuyer sur ce que l'on sait déjà pour assimiler d'autres connaissances.

Cette didactique de l'éducation au développement durable devrait permettre à l'élève de toucher du doigt les réalités de notre monde : il faudrait donc commencer par enseigner ce qui fait partie de l'environnement quotidien de l'élève, ce dernier devant apprendre à se l'approprier, à l'assimiler et à le comprendre de façon active ; mais aussi lui enseigner ce qui le concerne directement en tant que citoyen d'aujourd'hui et de demain. Le but serait de rendre les élèves des acteurs capables de contribuer par leurs pratiques citoyennes et conscientes à l'édification d'un espace socialement souhaitable, économiquement et écologiquement durable. Il s'agirait donc d'une forme d'apprentissage permanent de la vie en société qui permettrait de valoriser l'image de soi, de développer la curiosité et la sensibilité environnementale et interculturelle. Cette démarche mettrait donc les élèves et les enseignants en position de recherche et devrait aboutir à une recherche-action et amener les

Groupement II	Premier concours interne	SUJET n°2
Concours de recrutement de professeurs des écoles	Session 2011	Page 4/11

élèves à devenir de véritables acteurs de la construction et du développement durable de leur territoire (à leur échelle, bien entendu).

[...]

En replaçant les pratiques scolaires dans leur contexte social et culturel, la didactique des sciences humaines ou des sciences dites "dures" pourrait encore mieux appréhender les difficultés des situations d'apprentissage. De nouveaux champs d'apprentissage apparaissent, comme l'éducation à la santé, l'éducation interculturelle, l'éducation environnementale. Ce sont à la fois des approches globales et contextualisées. Les pratiques didactiques en éducation à l'environnement et au développement durable pourraient prendre en compte le fait que l'environnement est global, systémique, complexe et multidimensionnel ; il existe dans un temps et une période donnée tout en incluant le passé et le futur ; il reste dynamique car en relation avec un système sensible. Les pratiques d'éducation à l'environnement et au développement durable nécessitent un apprentissage pluridisciplinaire, holistique et systémique, une participation active des élèves, une approche expérimentale et de résolution de problème, ouverte sur l'extérieur, une pédagogie de projet, un partenariat, etc. ¹. [...]

Notes

- ¹ Boillot-Grenon Francine, "The integration of a global and context related approach on the school systems. The example of the environmental education in the northern french speaking countries", in Giordan A., Girault Y., The new learning Models. Their consequences for the technopôle of biologie, headline and environment, Z'Editions, 1996, 265 p., p. 181.

Olivier Meunier, **Institut national de recherche pédagogique. Veille scientifique et technologique.**

Dossier « Éducation à l'environnement et au développement durable », page 14, juillet 2004.

Groupement II	Premier concours interne	SUJET n°2
Concours de recrutement de professeurs des écoles	Session 2011	Page 5/11

Texte 3

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD)

CIRCULAIRE N°2007-077 du 29-3-2007 MEN

EXTRAITS

C'est en 2004 que le premier plan triennal de généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable a été lancé. Depuis cette date, les programmes scolaires la prennent en compte progressivement, [...]

Inscrire plus largement l'éducation au développement durable dans les programmes d'enseignement

La mise en œuvre de l'EDD doit d'abord reposer sur les enseignements obligatoires. Grâce au **socle commun** de connaissances et de compétences, le développement durable est désormais solidement ancré dans la base des savoirs fondamentaux. Ainsi le socle inclut la connaissance de "l'impact sur l'environnement" de nos activités techniques, il fait référence à une attitude de "responsabilité face à l'environnement, au monde vivant, à la santé", il mentionne le développement durable comme un moyen de "comprendre l'unité et la complexité du monde".

Cette logique de socle implique de poursuivre l'adaptation des programmes ; de mobiliser toutes les disciplines à l'école primaire, au collège et au lycée. Elle implique également de développer le travail entre les disciplines et les approches croisées pour comprendre un phénomène par nature complexe, et de recourir aux dispositifs susceptibles de favoriser les travaux transversaux ; [...]

Sur l'ensemble des niveaux d'enseignement, l'approche codisciplinaire permet la nécessaire prise en compte de la complexité des situations et des problématiques liées au développement durable. Elle ouvre aussi l'éventail des thèmes que l'on peut aborder dans ce cadre : ressources, risques majeurs, changement climatique, biodiversité, ville durable, transports et mobilités, aménagement et développement des territoires, agriculture durable et alimentation de la population mondiale, enjeux démographiques... Chaque discipline contribue, par ses contenus et ses méthodes, à construire les bases permettant de mettre en place les concepts liés au développement durable dans ses différents volets, environnemental, économique, social et culturel ; le croisement de ces apports disciplinaires permet d'en construire une approche globale.

L'EDD doit former à une démarche scientifique et prospective, permettant à chaque citoyen d'opérer ses choix et ses engagements en les appuyant sur une réflexion lucide et éclairée. Elle doit également conduire à une réflexion sur les valeurs, à la prise de conscience des responsabilités individuelles et collectives et à la nécessaire solidarité entre les territoires, intra et intergénérationnelle. [...]

Pour le premier degré, quatre grands thèmes ont été retenus : la biodiversité, l'évolution des paysages, la gestion des environnements, réduire-réutiliser-recycler. Ce travail sera poursuivi et complété. [...]

Multiplier les démarches globales dans les établissements et les écoles

De nombreux établissements sont déjà des lieux d'actions concrètes entreprises dans un esprit de développement durable. Les établissements éco-responsables s'engagent à réduire leurs déchets, leur consommation d'énergie, d'eau, de papier. Ils ont une action volontariste en matière d'alimentation, de santé, de risques, de transport et d'accès à l'établissement... [...]

D'autres établissements appliquent le programme d'actions pour le XXIème siècle, "agenda 21" orienté vers le développement durable qui a été adopté par les membres de l'Organisation des

Groupement II	Premier concours interne	SUJET n°2
Concours de recrutement de professeurs des écoles	Session 2011	Page 6/11

Nations unies à la Conférence de Rio (1992). Ils s'engagent sur trois points principalement : la consommation responsable, la solidarité locale et internationale, la diversité biologique et culturelle. [...]

L'adoption de ces règles de vie collective et de ces grandes orientations dans la gestion apparaît comme un impératif. Cependant, ces actions si elles impliquent d'apprendre des gestes et des comportements ne doivent pas s'y limiter, et il importe qu'elles s'appuient, dans l'école, sur une véritable démarche éducative globale.

Un "établissement en démarche de développement durable" (E3D) se caractérise par l'articulation et la mise en synergie entre les différents niveaux d'action. Le travail dans les disciplines peut s'appuyer sur des exemples, des situations, des études de cas, des problématiques identifiées dans le territoire de l'établissement, à différentes échelles, la commune, le département, la région. Ainsi la construction des contenus, des concepts précisés dans les programmes nationaux pourra se faire en mettant en parallèle une meilleure compréhension du territoire, de ses enjeux, et des caractéristiques de son développement. Menée à plusieurs disciplines, cette démarche permettra en outre de comprendre la complexité des situations, de former à l'exercice local de la citoyenneté ; la proximité favorisant l'intérêt des élèves et les possibilités d'initiatives concrètes. [...]

Selon les priorités locales, l'éducation aux risques majeurs, l'éducation à la santé ou la promotion de l'utilisation du vélo à l'école et pour aller à l'école, par exemple, peuvent aussi donner lieu à des projets spécifiques dans une perspective de développement durable.

Les écoles comme les établissements ont vocation à s'engager dans cette démarche de projets. Ceux-ci permettront de construire avec les partenaires, à l'initiative des équipes éducatives, des conventionnements adaptés à chaque cas afin que soient assurés la répartition des responsabilités et des engagements ainsi que la cohérence des processus éducatifs associés. Des expérimentations inscrites dans le cadre de l'article 34 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école pourront aussi être mises en œuvre, pour explorer des formes et des contenus d'enseignement novateurs.

[...]

Groupement II	Premier concours interne	SUJET n°2
Concours de recrutement de professeurs des écoles	Session 2011	Page 7/11

Texte 4

Bulletin officiel, hors-série, n°3 du 19 juin 2008 EXTRAITS

PREMIER PALIER POUR LA MAÎTRISE DU SOCLE COMMUN : COMPÉTENCES ATTENDUES À LA FIN DU CE1

Compétence 1 :

La maîtrise de la langue française

L'élève est capable de :

- s'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié ;
- lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus ;
- lire seul et écouter lire des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge ;
- lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simples ;
- dégager le thème d'un paragraphe ou d'un texte court ;
- copier un texte court sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée ;
- écrire sans erreur sous la dictée un texte de 5 lignes en utilisant ses connaissances lexicales, orthographiques et grammaticales ;
- utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court ;
- écrire de manière autonome un texte de 5 à 10 lignes.

Compétence 2 :

La pratique d'une langue vivante étrangère

L'élève est capable de :

- comprendre et utiliser des énoncés simples de la vie quotidienne.

Compétence 3 :

Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique

L'élève est capable de :

- écrire, nommer, comparer, ranger les nombres entiers naturels inférieurs à 1 000 ;
- calculer : addition, soustraction, multiplication ;
- diviser par 2 et par 5 des nombres entiers inférieurs à 100 (dans le cas où le quotient exact est entier) ;
- restituer et utiliser les tables d'addition et de multiplication par 2, 3, 4 et 5 ;
- calculer mentalement en utilisant des additions, des soustractions et des multiplications simples ;
- situer un objet par rapport à soi ou à un autre objet, donner sa position et décrire son déplacement ;
- reconnaître, nommer et décrire les figures planes et les solides usuels ;
- utiliser la règle et l'équerre pour tracer avec soin et précision un carré, un rectangle, un triangle rectangle ;
- utiliser les unités usuelles de mesure ; estimer une mesure ;
- être précis et soigneux dans les tracés, les mesures et les calculs ;
- résoudre des problèmes très simples ;
- observer et décrire pour mener des investigations ;
- appliquer des règles élémentaires de sécurité pour prévenir les risques d'accidents domestiques.

Compétence 4 :

La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

L'élève est capable de :

- commencer à s'approprier un environnement numérique.

Compétence 5 :

La culture humaniste

L'élève est capable de :

Groupement II	Premier concours interne	SUJET n°2
Concours de recrutement de professeurs des écoles	Session 2011	Page 8/11

- dire de mémoire quelques textes en prose ou poèmes courts ;
- découvrir quelques éléments culturels d'un autre pays ;
- distinguer le passé récent du passé plus éloigné ;
- s'exprimer par l'écriture, le chant, la danse, le dessin, la peinture, le volume (modelage, assemblage)
- distinguer certaines grandes catégories de la création artistique (musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture) ;
- reconnaître des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées ;
- fournir une définition très simple de différents métiers artistiques (compositeur, réalisateur, comédien, musicien, danseur).

Compétence 6 :

Les compétences sociales et civiques

L'élève est capable de :

- reconnaître les emblèmes et les symboles de la République française ;
- respecter les autres et les règles de la vie collective ;
- pratiquer un jeu ou un sport collectif en respectant les règles ;
- appliquer les codes de la politesse dans ses relations avec ses camarades, avec les adultes à l'école et hors de l'école, avec le maître au sein de la classe ;
- participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication ;
- appeler les secours ; aller chercher de l'aide auprès d'un adulte.

Compétence 7 :

L'autonomie et l'initiative

L'élève est capable de :

- écouter pour comprendre, interroger, répéter, réaliser un travail ou une activité ;
- échanger, questionner, justifier un point de vue ;
- travailler en groupe, s'engager dans un projet ;
- maîtriser quelques conduites motrices comme courir, sauter, lancer ;
- se représenter son environnement proche, s'y repérer, s'y déplacer de façon adaptée ;
- appliquer des règles élémentaires d'hygiène.

DEUXIÈME PALIER POUR LA MAÎTRISE DU SOCLE COMMUN : COMPÉTENCES ATTENDUES À LA FIN DU CM2

Compétence 1 :

La maîtrise de la langue française

L'élève est capable de :

- s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis ;
- prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté ;
- lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte ;
- lire seul des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge ;
- lire seul et comprendre un énoncé, une consigne ;
- comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient ;
- dégager le thème d'un texte ;
- utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte (mieux le comprendre, ou mieux l'écrire) ;
- répondre à une question par une phrase complète à l'oral comme à l'écrit ;
- rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire ;
- orthographier correctement un texte simple de dix lignes - lors de sa rédaction ou de sa dictée - en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire ;
- savoir utiliser un dictionnaire.

Groupement II	Premier concours interne	SUJET n°2
Concours de recrutement de professeurs des écoles	Session 2011	Page 9/11

Compétence 2 :**La pratique d'une langue vivante étrangère**

L'élève est capable de :

- communiquer : se présenter, répondre à des questions et en poser ;
- comprendre des consignes, des mots familiers et des expressions très courantes.

Compétence 3 :**Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique****A) Les principaux éléments de mathématiques**

L'élève est capable de :

- écrire, nommer, comparer et utiliser les nombres entiers, les nombres décimaux (jusqu'au centième) et quelques fractions simples ;
- restituer les tables d'addition et de multiplication de 2 à 9 ;
- utiliser les techniques opératoires des quatre opérations sur les nombres entiers et décimaux (pour la division, le diviseur est un nombre entier) ;
- calculer mentalement en utilisant les quatre opérations ;
- estimer l'ordre de grandeur d'un résultat ;
- utiliser une calculatrice ;
- reconnaître, décrire et nommer les figures et solides usuels ;
- utiliser la règle, l'équerre et le compas pour vérifier la nature de figures planes usuelles et les construire avec soin et précision ;
- utiliser les unités de mesure usuelles ; utiliser des instruments de mesure ; effectuer des conversions ;
- résoudre des problèmes relevant des quatre opérations, de la proportionnalité, et faisant intervenir différents objets mathématiques : nombres, mesures, "règle de trois", figures géométriques, schémas ;
- savoir organiser des informations numériques ou géométriques, justifier et apprécier la vraisemblance d'un résultat ;
- lire, interpréter et construire quelques représentations simples : tableaux, graphiques.

B) La culture scientifique et technologique

L'élève est capable de :

- pratiquer une démarche d'investigation : savoir observer, questionner ;
- manipuler et expérimenter, formuler une hypothèse et la tester, argumenter ;
- mettre à l'essai plusieurs pistes de solutions ;
- exprimer et exploiter les résultats d'une mesure ou d'une recherche en utilisant un vocabulaire scientifique à l'écrit et à l'oral ;
- maîtriser des connaissances dans divers domaines scientifiques ;
- mobiliser ses connaissances dans des contextes scientifiques différents et dans des activités de la vie courante (par exemple, apprécier l'équilibre d'un repas) ;
- exercer des habiletés manuelles, réaliser certains gestes techniques.

Compétence 4 :**La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication**

L'élève est capable de :

- utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter, présenter un travail ;
- utiliser l'outil informatique pour communiquer ;
- faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement.

Compétence 5 :**La culture humaniste**

L'élève est capable de :

- dire de mémoire, de façon expressive une dizaine de poèmes et de textes en prose ;
- interpréter de mémoire une chanson, participer avec exactitude à un jeu rythmique ; repérer des éléments musicaux caractéristiques simples ;
- identifier les principales périodes de l'histoire étudiée, mémoriser quelques repères chronologiques pour les situer les uns par rapport aux autres en connaissant une ou deux de leurs caractéristiques majeures ;

Groupement II	Premier concours interne	SUJET n°2
Concours de recrutement de professeurs des écoles	Session 2011	Page 10/11

- identifier sur une carte et connaître quelques caractères principaux des grands ensembles physiques et humains de l'échelle locale à celle du monde ;
- connaître quelques éléments culturels d'un autre pays ;
- lire et utiliser différents langages : cartes, croquis, graphiques, chronologie, iconographie ;
- distinguer les grandes catégories de la création artistique (littérature, musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture, architecture) ;
- reconnaître et décrire des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées : savoir les situer dans le temps et dans l'espace, identifier le domaine artistique dont elles relèvent, en détailler certains éléments constitutifs en utilisant quelques termes d'un vocabulaire spécifique ;
- exprimer ses émotions et préférences face à une œuvre d'art, en utilisant ses connaissances ;
- pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques (formes abstraites ou images) en se servant de différents matériaux, supports, instruments et techniques ;
- inventer et réaliser des textes, des œuvres plastiques, des chorégraphies ou des enchaînements, à visée artistique ou expressive.

Compétence 6 :

Les compétences sociales et civiques

L'élève est capable de :

- reconnaître les symboles de l'Union européenne ;
- respecter les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons ;
- avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien ;
- respecter les règles de la vie collective, notamment dans les pratiques sportives ;
- comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les mettre en application ;
- prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue ;
- coopérer avec un ou plusieurs camarades ;
- faire quelques gestes de premier secours ;
- obtenir l'attestation de première éducation à la route ; savoir si une activité, un jeu ou un geste de la vie courante présente un danger vital.

Compétence 7 :

L'autonomie et l'initiative

L'élève est capable de :

- respecter des consignes simples en autonomie ;
- montrer une certaine persévérance dans toutes les activités ;
- commencer à savoir s'auto-évaluer dans des situations simples ;
- s'impliquer dans un projet individuel ou collectif ;
- se respecter en respectant les principales règles d'hygiène de vie ; accomplir les gestes quotidiens sans risquer de se faire mal ;
- se déplacer en s'adaptant à l'environnement ;
- réaliser une performance mesurée dans les activités athlétiques et en natation ;
- utiliser un plan ;
- soutenir une écoute prolongée (lecture, musique, spectacle, etc.).

Groupement II	Premier concours interne	SUJET n°2
Concours de recrutement de professeurs des écoles	Session 2011	Page 11/11